



PLUiH du Pays Bellegardien

BILLIAT

Approbation le 16 décembre 2021 Mise à jour n°1 le 28 février 2022 Modification n°1 le 02 février 2023 Modification n°2 le 02 février 2023 Modification simplifiée n°1 le 02 février 2023



:7 000

20220125 - PLUIH APPROUVE RDEDENON - CCPB IMPRESSION : 2023-03-29

Ucb Centres bourg
UcbT Hébergement touristique
UCp Centralité principale « coeur Valserhône »
UCs Centralité secondaire

UCs Centralité secondaire

Urp Dominant résidentielle - Morphologie à préservée

URd Dominant résidentielle - densité significative

URdm Dominant résidentielle - densité moyenne

UAI Activité - industrielle

UAm Activité - zone mixte intégrant le commerce

Uh Hameaux

Ue Equipements d'intérêt collectif

1AUE Equipements d'intérêt collectif

1AURÉ Dominant résidentielle - densité significative

Dominant résidentielle - densité moyenne

Dominant résidentielle - Morphologie à préservée

Activité - zone mixte intégrant le commerce

1AUAI Activité - industrielle

Zones naturelles

Zone naturelle

Protection historique
Carrières en exploitation

Jardins partagés ou familiaux

Espaces ou équipements de loisirs possibles

Protection de captage d'eau

Zones naturelles humides

Ns Naturelle avec carrières souterraines

Agricole

Agricole

Agricole à enjeux humides

Agricole avec carrières souterraines

UTN 1 UTN Dinoplagne
UTN 2 UTN Catray

rescription

Emplacement re'serve'

Périmètre de captage d'eau

Protection du commerce

Câble urbain

Commune
Chartery
Char

60 Valserhöne (Lancrans)
Aménagement et securisation à 5,5m de la plateforme de la voie commune de la Combe avec aire de retournement
61 Valserhöne (Lancrans)
Aménagement de la Combe avec aire de retournement
62 Valserhöne (Lancrans)
Travaux sur conduite eau potable existante (3m)
533 CCPB

